

Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2017

A la rentrée 2017, le nombre de lauréats du baccalauréat inscrits en 1^{re} année de licence, de DUT et d'études de santé (PACES) au sein des universités d'Alsace s'élève à 8 322, soit une hausse de 4 % par rapport à la rentrée 2016 : 6 534 à l'Université de Strasbourg (79 %) et 1 788 à l'Université de Haute Alsace (21 %).

A l'Université de Strasbourg (Unistra), 71 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence, 16 % en PACES et 13 % en DUT. A l'Université de Haute Alsace (UHA), 56 % sont en DUT et 44 % en licence.

La majorité des néo-bacheliers (80 %) est titulaire d'un baccalauréat général, 13 % d'un baccalauréat technologique, 5 % d'un baccalauréat professionnel et 2 % d'un diplôme équivalent étranger. Le nombre de nouveaux entrants inscrits pour la première fois dans les universités d'Alsace titulaires d'un baccalauréat professionnel s'est stabilisé depuis 2013 alors qu'il ne cessait de progresser. Cela pourrait s'expliquer par l'abrogation de 4 spécialités dont le baccalauréat professionnel services (plus de 2000 candidats inscrits à chaque session) et la fin du cursus en 4 ans remplacé par le cursus en 3 ans entraînant mécaniquement une diminution du nombre de candidats¹.

Les licences : les filières du domaine sciences humaines et sociales sont légèrement plus attractives

A l'Unistra, les licences du domaine ont toujours été celles qui attiraient un peu plus de néo-bacheliers depuis 2015, or en 2017-2018 c'est le domaine sciences humaines et sociales (29 % des néo-bacheliers) qui attire le plus grand nombre de néo-bacheliers. Les domaines arts, lettres et langues (ALL) et droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales (DEG) représentent chacun 26 % des inscrits en licence. La tendance à la baisse, observée depuis 2009-2010, des étudiants inscrits en cursus licence du domaine sciences et technologies (S&T) continue à se stabiliser. En effet, en 2017-2018, il est encore de 19 %.

A l'UHA, nous notons le même phénomène concernant le domaine sciences humaines et sociales : 41 % de néo-bacheliers y sont inscrits contre 17 % en 2016-2017. Ceci s'explique par la licence « Sciences de l'Education » qui multiplie le nombre de néo-bacheliers inscrits par 5 (passant de 69 en 2016-2017 à 353 en 2017-2018). Nous observons donc une diminution du nombre de néo-bacheliers inscrits dans les autres domaines : 29 % en licence DEG (43 % en 2016-2017), 18 % en ALL (-6 points par rapport à 2016-2017). Enfin, 12 % des néo-bacheliers sont inscrits dans une filière S&T (contre 14 % en 2016-2017).

Les licences : les étudiants des domaines DEG et SHS sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 63 % des néo-bacheliers se sont présentés à l'ensemble des épreuves obligatoires (62 % à l'Unistra et 71 % à l'UHA), ce qui représente une baisse d'un point par rapport à 2016.

Dès le 1^{er} semestre, ils sont en moyenne 24 % des inscrits à ne pas se présenter à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (35 % au second semestre). Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint 70 % et 65 % pour les domaines DEG et SHS, 54 % et 64 % pour les domaines ALL et S&T (toutes universités confondues).

Les licences : un bon taux de réussite par rapport aux présents en ALL et S&T

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examens, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2017-2018, les taux de réussite sont de 38 % par rapport aux inscrits et 53 % par rapport aux « présents aux examens » pour l'Unistra, de 58 % et 81 % pour l'UHA.

A l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 48 % (des inscrits) et 76 % (des présents aux examens) en S&T, à 38 % et 72 % en ALL, en SHS ils sont de 37 % et 63 %, et en DEG de 30 % et 42 %. A l'UHA, 78 % des inscrits et 95 % des présents ont validé leur première année de licence en SHS, 57 % et 82 % en S&T, 52 % et 87 % en ALL, 32 % et 51 % en DEG.

¹ Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (http://www.education.gouv.fr/cid72352/baccalaureat-2013.html#Le_baccalaur%C3%A9at%20professionnel)

Les licences : 29 % des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études

A l'issue de la 1^{re} année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : poursuivre en 2^e année, redoubler ou se réorienter en 1^{re} année dans une autre filière au sein de l'université, quitter l'université pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

Les taux de passage en 2^e année de licence (L2) par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en première année (L1) en 2017-2018, sont de 38 % à l'Unistra et de 56 % à l'UHA. Toutes universités confondues, les taux de passage s'avèrent légèrement moins élevés pour les licences des domaines ALL et DEG (37 % chacun). Les taux de passage des domaines S&T et SHS sont, eux, de 46 % chacun.

En moyenne, 19 % des néo-bacheliers redoublent leur 1^{re} année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants en S&T et ALL (respectivement 13 % et 15 %); en DEG, les redoublements concernent un peu plus d'un quart des néo-bacheliers (28 %) et 18 % des étudiants en SHS.

Au sein des universités d'Alsace, 10 % des néo-bacheliers inscrits se réorientent (contre 14 % chez les néo-bacheliers 2016) et 29 % quittent leur université (idem que pour les néo bacheliers 2016).

Pour l'Unistra, les taux de réorientation sont entre 8 % et 17 % dans les différents domaines. A l'UHA, ils sont de 9 % en ALL, de 7 % en DEG, de 3 % en SHS (-1 point par rapport à 2016) et de 16 % en S&T (+1 point par rapport à 2016).

Toutes universités confondues, les taux de sortie sont en moyenne plus faibles en S&T (24 % soit +2 points par rapport à 2016-2017) et plus élevés en ALL (36 %). Ils sont de 26 % en DEG et 29 % en SHS.

Les IUT : 76 % des inscrits en 1^{re} année sont admis en 2^e année

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1^{re} année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent en général de meilleures conditions d'encadrement pour des effectifs moins importants.

Les taux de présence aux examens de 1^{re} année demeurent très élevés : 83 % à l'Unistra et 98 % à l'UHA. Les taux de présence à l'Unistra et l'UHA diminuent d'un point par rapport à 2016-2017.

Les taux de réussite en 1^{re} année de DUT sont de 75 % (-3 points par rapport à 2016-2017) par rapport aux inscrits et de 91 % par rapport aux présents à l'Unistra; à l'UHA, ils sont un peu moins élevés qu'en 2016-17 et sont respectivement de 77 % et 79 %. Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2^e année de DUT connaît une légère diminution en 2017-2018 (-5 points) à l'UHA (76 %). A l'Unistra, le taux de passage a diminué de trois points (77 %).

Les taux de redoublement en DUT restent faibles (2 % pour l'Unistra et 5 % pour l'UHA), la majorité des étudiants en situation d'échec à l'issue de cette 1^{re} année quittent leur université, pour près de 12 % d'entre eux à l'Unistra et 18 % à l'UHA. Enfin, quelques-uns (8 % à l'Unistra et 2 % à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

Le secteur santé : 46 % des néo-bacheliers 2017 ont réussi le concours à la première ou deuxième tentative

La première année commune d'études de santé (PACES) a été mise en place à partir de la rentrée 2010. Elle prépare les étudiants au concours d'entrée dans les cursus de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de sage-femme et de kinésithérapie. Le nombre de places maximum (numerus clausus) ouvert au concours est fixé annuellement au niveau national pour chaque filière et chaque faculté. Le numerus clausus évolue très peu chaque année, il était de 544 places en 2017-2018.

Les néo-bacheliers 2017 inscrits en PACES sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 992 contre 80 néo-bacheliers non scientifiques. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en PACES a légèrement diminué (1 072 contre 1 165 en 2016-2017). A l'issue de la 1^{re} année des études de santé, moins d'un quart des néo-bacheliers (18 %) a réussi son concours. Le taux de réussite au concours de fin d'année est légèrement plus faible que celui de l'année universitaire 2016-2017 (21 %).

La PACES s'obtient généralement en une ou deux années. Le taux de redoublement en 1^{re} année est assez important et concerne un peu moins de la moitié des néo-bacheliers 2017 (46 % soit 2 points de plus que pour les néo-bacheliers 2016). A noter tout de même que 55 % des redoublants sont admis au concours l'année suivante. D'une manière générale, 46 % de la cohorte des néo-bacheliers 2017 sont admis à la première ou à la deuxième tentative dans les filières du secteur santé auxquelles le concours donne accès (soit 2 points de plus que les néo-bacheliers 2016). Le taux de réorientation (16 %) a diminué d'un point par rapport à 2016-2017, ainsi que le taux de sortie qui est passé de 22 % à 20 %.